



Académie française L'écriture inclusive divise les Immortels

Les quarante membres de l'institution – dont quatre femmes – sont loin d'être unanimes sur certains aspects d'une éventuelle réforme. La fronde menace

PAGE 16

Désaccords en genre et en nombre

Le débat sur l'écriture inclusive divise les Immortels, et crée des remous au sein de l'Académie française, institution à nette dominante masculine

Daté du 26 octobre, le communiqué ne laisse aucune place à l'ambiguïté : dans un texte court, mais pugnace, l'Académie française formule une « solennelle mise en garde » contre l'écriture « dite » inclusive. Confusion, illisibilité, les changements orthographiques et grammaticaux destinés à améliorer la visibilité des femmes dans la langue feraient courir à cette dernière un « péril mortel ». Pour autant, l'institution ne reste pas insensible aux demandes émanant, notamment, des milieux féministes. A compter du jeudi 7 décembre, une série de séances hebdomadaires doivent être consacrées à ce sujet qui divise les Immortels. Car s'ils ont approuvé le communiqué, ceux-ci ne sont pas quarante têtes – dont quatre femmes – sous un même bicornes. Derrière la bannière de leur secrétaire perpétuel, Hélène Carrère d'Encausse – qui refuse de féminiser son titre (et d'en parler avec *Le Monde*) –, les « sages » du Quai de Conti ne sont pas unanimes sur tous les aspects d'une hypothétique réforme. Certains profitent aussi de l'occasion pour faire souffler un petit vent de contestation sur le fonctionnement de l'Académie.

Un seul sujet, dans les batailles actuelles, les rassemble sans l'ombre d'une hésitation : le point médian. Hommes ou femmes, conservateurs ou progressistes, ils rejettent énergiquement cette nouvelle graphie selon laquelle, dans un groupe comprenant des mots masculins et féminins, les genres sont emboîtés (exemple : des instituteur-trice-s).

Le symptôme le plus évident de cette hostilité ? Les noms d'infirmités, voire de maladies, dont ils affublent le fameux point voyou. Un « *bégaiement ridicule* » pour Alain Finkielkraut, « *une sorte d'eczéma sur les pages* », selon Michael Edwards, qui parle aussi de « *boiterie* » et de « *hoquet* ». Le poète et critique franco-britannique fait remarquer qu'on ne peut pas prononcer cette forme oralement. « *Or, même lorsqu'on lit un texte en silence, on l'entend dans sa tête* », ajoute-t-il, en concluant que ce fossé entre l'écrit et l'oral constituerait un « *appauvrissement subtil, presque furtif* » de la langue.

Faudra-t-il, demande ironiquement Alain Finkielkraut, réécrire tous les classiques, pendant qu'on y est ? Et ne va-t-on pas tomber dans une chasse obsessionnelle du féminin, redoute l'académicienne Dominique Bona ? Fragiliser la langue française en la compliquant ? Sans compter, remarque en souriant Frédéric Vitoux, que cette écriture laissera de côté les transgenres et qu'elle est impossible à transcrire en braille... Enfin, le président Giscard d'Estaing rappelle que la langue appartenant à tous et non à des « *lobbies* », un changement de cette envergure devrait être soumis au Parlement.

Sur la féminisation des noms de métiers, de titres et de fonctions, en revanche, les avis sont beaucoup moins uniformes. En principe, on observe sous la Coupole une décision réaffirmée en 2014. L'Académie « *n'entend nullement rompre avec la tradition de féminisation des noms de métiers et fonctions, qui découle de l'usage même* », mais

elle refuse catégoriquement l'« *esprit de système* ». Elle admet tout de même avoir « *en quelque sorte libéré l'usage, en laissant rivaliser des formes différentes sans chercher à en proscrire autoritairement aucune, jusqu'à ce que la meilleure l'emporte* ». Dans l'espace ouvert par cette déclaration, les positions s'entrechoquent, souvent argumentées mais aussi teintées de subjectivité, parfois aussi arbitraires que la répartition des genres dans une langue sexuée au petit bonheur. On dit une table et un fauteuil, le vice et la vertu, sans autre logique que celle de l'héritage du bas latin.

Qu'on en juge : si tout le monde admet qu'une dame fabriquant du pain est une boulangère, il en va autrement pour une femme qui écrit. « Auteure », pas question, cela violerait l'étymologie ; mais alors, pourquoi pas « autrice », sur le modèle d'actrice ou de factrice (admis dans l'édition de 1935 du dictionnaire de l'Académie française) ? « *Horrible ! lance Alain Finkielkraut. Une craie qui crisse sur un tableau noir !* » Ne parlons pas d'« *écrivaine* », dans lequel on entend « *vaine* » : beaucoup trouvent ce mot « *laid* », quoique personne n'ait remarqué « *vain* » dans *écrivain*. Un article au féminin (« la professeuse »), passe encore (bien que pas toujours), mais la féminisation des noms de métiers continue de diviser. Plus on monte dans la hiérarchie des professions, plus on arrive aux emplois traditionnellement exercés par des hommes, et plus le sujet devient sensible.

DOUBLE FLEXION ET CONTORSIONS





Pour une partie des académiciens, le débat serait tranché une fois pour toutes, donc clos. Pour d'autres, comme Dominique Bona, il mérite d'être rouvert et de manière officielle, afin de clarifier la situation. L'académicienne n'a pas voté contre la déclaration du 26 octobre, condamnant le point médian dont elle ne veut pas, mais elle s'est tout de même abstenue. « A titre personnel, je suis pour la féminisation généralisée des noms de métiers, explique-t-elle. Les femmes ont passé des diplômes, accédé à toutes les professions, montrent leurs talents, pourquoi leur refuserait-on cela ? » Même écho du côté de Danièle Sallenave, pour qui « faute de changements, les femmes resteront invisibles ». Ce mouvement doit toutefois se faire au cas par cas, sans passer par « des évolutions contre-nature », conclut-elle. « On ne manipule pas la langue comme un objet qu'on démonte et remonte. » Entre les deux, fatalisme ou conviction, les académiciens sont une majorité à penser que la féminisation passera la rampe, de toute façon.

Reste que la controverse fait rage sur l'épineuse question du neutre. On sait que la langue française ne connaît pas cette forme, contrairement à l'anglais. Mais dans son texte de 2014, l'Académie défend l'emploi du masculin grammaticalement neutre, incluant un féminin virtuel dans lequel les femmes sont priées de se reconnaître. Faux, rétorque Dominique Bona, cette affirmation relève d'un « grand mensonge ». Soit on admet le masculin, affirme-t-elle, « soit on généralise la féminisation ». Danièle Sallenave la rejoint sur le fait que « le masculin n'est pas neutre, il a été choisi comme genre dominant ».

Les noms de fonctions sont les plus affectés par la bagarre autour du neutre. Si « secrétaire » est épïcène (il désigne indifféremment le masculin ou le féminin), il n'en va pas de même pour « président », « préfet », « ambassadeur », etc. Que faire ? Car, « dans un certain nombre de fonctions, le féminin désigne l'épouse du titulaire : ambassadrice ou préfète, par exemple », rappelle Frédéric Vitoux. Par ailleurs, ajoute-t-il en évoquant le cas de « ministre », ce n'est pas une personne qui signe un décret, mais la fonction qui lui survivra. « Peut-être qu'on pourrait s'arranger avec

ça ? », s'interroge Jean-Christophe Ruffin.

L'accord de proximité, qui donnerait le dernier mot à l'ultime nom d'un groupe (« les hommes et les femmes sont douées »), suscite une perplexité polie, mais ne révolte personne. A peine est-il traité de « misérable petite rustine » par Frédéric Vitoux. « Je ne suis pas emballée, mais cela aurait le mérite de donner un coup d'arrêt au point médian », avance, de son côté, Danièle Sallenave. Bien sûr, cette manière d'écrire a eu cours jusqu'au XVII^e siècle, mais on la soupçonne volontiers de favoriser l'ambiguïté. La double flexion (« ils et elles », « chacun et chacune »), quant à elle, suscite moins d'intérêt, comme s'il était évident que cette prolifération aurait du mal à tenir la distance. Sur tout, elle ne suppose aucun changement de règle. Ce qui n'empêche pas Alain Finkielkraut de trouver « grotesque » le maniement du « celles et ceux » par Emmanuel Macron, à l'inverse de Danièle Sallenave, entièrement favorable. Le président Giscard d'Estaing, qui employa cent fois la formule « Françaises, Français », fait tout de même observer qu'elle avait été imposée par l'usage et non par une loi.

« UN MOT INOUI »

L'usage, justement. Une notion essentielle, pour qui considère la langue comme un organisme vivant. Très politique, Valéry Giscard d'Estaing estime qu'il faut « respecter les vœux des femmes et faire preuve de tolérance » au sujet des métiers et fonctions, même s'il doute que « plus de 2 % des intéressées demandent cette féminisation ». Il importe d'« éviter qu'un système imposé par un comité Théodule s'applique à des millions de locuteurs du français », observe Jean-Christophe Ruffin en parlant du point médian. Des novlangues, l'histoire en a déjà connu... »

Derrière les propos des uns et des autres, une vision de la condition des femmes. Florence Delay, que la question ne passionne pas (elle n'est pas la seule : plusieurs de ses confrères se sont défaussés, faute d'opinion sérieuse sur le sujet), place « l'égalité des salaires bien avant la langue ». Alain Finkielkraut, lui, soupire en se demandant si les femmes seront « plus libres, plus joyeuses » grâce à

l'accord de proximité. « Ce qui compte, c'est qu'il y ait des femmes dans ces fonctions. C'est dans cette langue qu'elles se sont émancipées. Et maintenant, une fois les conquêtes réalisées, on invente de nouveaux combats artificiels, preuve que la victoire a eu lieu. » Et puis, il y a ceux qui, comme Marc Fumaroli, trouvent le masculin plus valorisant pour les femmes ayant accédé à de hautes fonctions, présidence, ambassade, ministère. Dans un entretien accordé au *Figaro* (4-5 décembre), il traite de « niaise flatterie » le recours à des formules comme « madame la présidente » ou « madame l'ambassadrice ».

Tous les académiciens ont beau revendiquer leur absolue loyauté vis-à-vis de l'institution, ces divergences font émerger des contestations. Pourquoi les femmes sont-elles si peu nombreuses ? Accueillant sous la Coupole la première académicienne à porter l'habit vert, Marguerite Yourcenar, Jean d'Ormesson se réjouissait de pouvoir enfin prononcer « un mot inouï et prodigieusement singulier : madame. » C'était en 1981. Aujourd'hui, quand bien même Danièle Sallenave fait observer que les femmes « sont très présentes aux séances », elles n'occupent jamais que quatre des quarante fauteuils.

Avec Alain Finkielkraut, certains jugent que le talent doit servir de boussole pour le choix des nouveaux académiciens, pas le sexe. Mais « chacun sait que l'Académie sollicite les candidatures, alors, si l'on ne va pas chercher du côté des femmes... », remarque Jean-Christophe Ruffin. « Nous avons réussi la diversité, dit-il en nommant Amin Maalouf ou Dany Laferrière, mais pas encore la mixité. » Plus grave, glisse un-e académicien-ne, « Hélène Carrère d'Encausse dit qu'elle est pour l'ouverture, mais elle massacre toutes les candidatures féminines qu'on lui soumet. Nous avons eu plusieurs réunions sur le sujet : la plus dure, c'est elle. » Et comme, sous la Coupole, il n'y a pas de limite d'âge pour occuper le poste de secrétaire perpétuel, le problème peut encore durer. En attendant, dans une notice du 30 juin publiée sur le site de l'Académie, les Immortels regrettent toujours la disparition de leur « confrère » Simone Veil. ■

RAPHAËLLE RÉROLLE

